

C'est en 1988 que le signal a été donné, lorsque le Canada, misant à la fois sur les principes d'un système commercial multilatéral et sur la consolidation de ses relations bilatérales, signa un Accord de libre-échange avec les États-Unis (ALE).

Non seulement le commerce du Canada avec les États-Unis s'est-il accru de 10,7 p. 100 durant les trois premières années qui ont suivi l'entrée en vigueur de l'ALE - les échanges sont passés de 292,5 milliards de dollars durant la période 1986-1988 à 323,7 milliards de dollars durant la période 1989-1991 - mais encore nos échanges deviennent sans cesse plus diversifiés et plus concurrentiels, à mesure qu'augmentent le nombre de nos exportateurs, celui de nos produits et celui de nos marchés. En bref, l'Accord de libre-échange avec les États-Unis est le catalyseur grâce auquel l'industrie canadienne se prépare à relever les défis de la mondialisation des marchés et à saisir les occasions qu'elle offre.

Aujourd'hui, les produits finis, notamment les produits de haute technologie tels que les télécommunications, représentent 45 p. 100 de nos exportations, rivalisant ainsi avec nos exportations de produits primaires.

En octobre 1989, le Canada annonçait sa nouvelle stratégie en Amérique latine, une stratégie conçue pour renforcer sa présence dans les affaires du continent. Notre décision de devenir membre à part entière de l'Organisation des États Américains (OEA), en janvier 1990, donnait le signal de ce nouveau départ.

Le mois dernier, le Canada mettait fin, avec le Mexique et les États-Unis, à des négociations devant déboucher sur un Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Celui-ci, qui s'inspire de l'ALE, formera un marché de 360 millions de consommateurs, dont le produit intérieur brut global atteindra 7 billions de dollars.

C'est là un grand pas dans notre stratégie pour les Amériques, un pas qui aura de profondes répercussions pour le Canada et pour le continent tout entier. Pour relever les défis de la mondialisation et de la concurrence, nous nous sommes équipés d'un accord qui sera générateur d'échanges et qui nous ouvrira sur le monde.

La démarche adoptée par le gouvernement canadien pour relever les défis de la mondialisation et de la compétitivité imprègne aussi nos politiques nationales.

Depuis que nous avons pris le pouvoir en 1984, nous nous sommes efforcés d'affermir l'économie et de la remettre entre les mains du secteur privé. Nous voulions une économie qui soit capable de réagir rapidement et efficacement aux défis et aux possibilités de la mondialisation.